

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur du produit** : **HUILE DE COUPE SULFLO - FONCÉE**

**Usage du produit** : Huile de coupe pour fileteuse à grande vitesse.

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : SUD3C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**  
**Radiator Specialty Co., of Canada**  
 1711 Aimco Blvd.  
 Mississauga, ON, Canada  
 L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**  
 Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**  
 : (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

**No. de téléphone en cas d'urgence**  
 : 613-996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT: Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques , matières très toxiques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Liquide noir. Odeur de soufre.  
 Avertissement! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer .

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

*Inhalation* : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire.

*Peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant.

*Yeux* : Peut causer une légère irritation de l'oeil.

*Ingestion* : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

#### Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

**Statut de cancérigène** : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

#### Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

| <u>Composants</u>                                       | <u>No CAS</u> | <u>% (poids)</u> |
|---------------------------------------------------------|---------------|------------------|
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | 60.00 - 100.00   |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                          | 68425-16-1    | 1.00 - 5.00      |
| Gras sulfurés                                           | 68991-70-8    | 5.00 - 10.00     |
| Paraffine chlorée                                       | 63449-39-8    | 0.10 - 1.00      |

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent.
- Contact avec la peau** : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Obtenir des soins médicaux. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; Gaz chlorhydrique; Phosgène; chlore; Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de soufre; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; sulfure d'hydrogène; Composés du phosphore; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

**Substances incompatibles** : Acides; Oxydants forts.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Limites d'exposition

| <b>Ingrédients</b>                                      | <b>ACGIH TLV</b>                                   |             | <b>OSHA PEL</b>                                    |             |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------|-------------|
|                                                         | <b>TWA</b>                                         | <b>STEL</b> | <b>PEL</b>                                         | <b>STEL</b> |
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités | 5 mg/m <sup>3</sup> (comme brume d'huile minérale) | P/D         | 5 mg/m <sup>3</sup> (comme brume d'huile minérale) | P/D         |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                          | P/D                                                | P/D         | P/D                                                | P/D         |
| Gras sulfurés                                           | P/D                                                | P/D         | P/D                                                | P/D         |
| Paraffine chlorée                                       | P/D                                                | P/D         | P/D                                                | P/D         |

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassée, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

**Protection des yeux/du visage**

: Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

**Autre équipement de protection**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                                                |                 |                                             |              |
|------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|--------------|
| <b>État physique</b>                           | : Liquide.      | <b>Apparence</b>                            | : noir       |
| <b>Odeur</b>                                   | : sulfureux(se) | <b>Seuil olfactif</b>                       | : P/D        |
| <b>pH</b>                                      | : P/D           |                                             |              |
| <b>Point d'ébullition</b>                      | : 260°C         | <b>Densité relative</b>                     | : 0,87       |
| <b>Point de fusion/de gel</b>                  | : P/D           | <b>Coefficient de répartition eau/huile</b> | : P/D        |
| <b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b> | : P/D           | <b>Solubilité dans l'eau</b>                | : Insoluble. |

|                                                                        |                                                             |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b> : > 1                               | <b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b> : P/D   |
| <b>Composés organiques volatils (COV)</b> : P/D                        | <b>Matières volatiles (% en poids)</b> : 0%                 |
| <b>Point d'éclair</b> : 160°C                                          | <b>Température d'auto-inflammation</b> : P/D                |
| <b>Point d'éclair, méthode</b> : P/D                                   | <b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> : P/D |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b> : P/D            | <b>Retour de flamme observé</b> : S/O                       |
| <b>Distance de projection de la flamme</b> : S/O                       | <b>Viscosité</b> : P/D                                      |
| <b>Pression absolue du contenant</b> : S/O                             |                                                             |
| <b>Renseignement générique</b> : Aucun renseignements supplémentaires. |                                                             |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|                                               |                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Stabilité/Réactivité</b>                   | : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.                                                                         |
| <b>Polymérisation dangereuse</b>              | : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.                                                                                                               |
| <b>Conditions à éviter</b>                    | : Éviter la chaleur et les flammes nues.<br>Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. |
| <b>Substances à éviter et incompatibilité</b> | : Oxydants forts; Acides.                                                                                                                                        |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b>    | : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.                                                                                   |

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

|                                         |                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Organes cibles</b>                   | : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, foie et reins.                                                                |
| <b>Voies d'exposition</b>               | : <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI                              |
| <b>Propriétés irritantes du produit</b> | : Faible.                                                                                                                                  |
| <b>Données toxicologiques</b>           | : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë. |

| <u>Composants</u>                                       | <u>CL<sub>50</sub>(4hr)</u> | <u>DL<sub>50</sub></u> |                        |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------|------------------------|
|                                                         | <u>inh, rat</u>             | <u>(Orale, rat)</u>    | <u>(cutané, lapin)</u> |
| distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités | > 5 mg/L (brouillard)       | > 5000 mg/kg           | > 2000 mg/kg           |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                          | > 15,5 mg/L (brouillard)    | 17 781 - 21 495 mg/kg  | P/D                    |
| Gras sulfurés                                           | P/D                         | P/D                    | P/D                    |
| Paraffine chlorée                                       | P/D                         | > 11 700 mg/kg         | > 10 mL/kg             |

|                                     |                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statut de cancérigène</b>        | : Ce produit contient la paraffine chlorée. De la paraffine chlorée est classifiée comme cancérigène par CIRC (groupe 2B). Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP. |
| <b>Effets sur la reproduction</b>   | : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.                                                                                                                                                             |
| <b>Téragénicité</b>                 | : N'est pas sensé être un téragène.                                                                                                                                                                                 |
| <b>Mutagénicité</b>                 | : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.                                                                                                                                                                   |
| <b>Épidémiologie</b>                | : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.                                                                                                                                                                         |
| <b>Sensibilisation à la matière</b> | : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.                                                                                                                                                   |
| <b>Substances synergiques</b>       | : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.                                                                                                                                                                         |
| <b>Autres dangers importants</b>    | : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.                                                                                                                                                                         |

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <b>Toxicité pour les poissons</b> |                       |                  |
|--------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------|
|                                                        |               | <b>CL50 / 96h</b>                 | <b>NOEL / 21 jour</b> | <b>Facteur M</b> |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 5000 mg/L (truite arc-en-ciel)  | P/D                   | Aucun(e).        |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                         | 68425-16-1    | > 100 mg/L (poisson zèbre)        | P/D                   | Aucun(e).        |
| Gras sulfurés                                          | 68991-70-8    | P/D                               | P/D                   | Aucun(e).        |
| Paraffine chlorée                                      | 63449-39-8    | > 300 mg/L (Crapet arlequin)      | P/D                   | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <b>Toxicité pour les daphnias</b> |                        |                  |
|--------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------|------------------------|------------------|
|                                                        |               | <b>CE50 / 48h</b>                 | <b>NOEL / 21 jours</b> | <b>Facteur M</b> |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 1000 mg/L (daphnie magna)       | P/D                    | Aucun(e).        |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                         | 68425-16-1    | P/D                               | P/D                    | Aucun(e).        |
| Gras sulfurés                                          | 68991-70-8    | P/D                               | P/D                    | Aucun(e).        |
| Paraffine chlorée                                      | 63449-39-8    | P/D                               | P/D                    | Aucun(e).        |

| <u>Composants</u>                                      | <u>No CAS</u> | <b>Toxicité pour les algues</b>  |                          |                  |
|--------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------|--------------------------|------------------|
|                                                        |               | <b>EC50 / 96h or 72h</b>         | <b>NOEC / 96h or 72h</b> | <b>Facteur M</b> |
| distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités | 64742-52-5    | > 1000 mg/L/96hr (algues vertes) | P/D                      | Aucun(e).        |
| Polysulfures de di-tert-nonyle                         | 68425-16-1    | P/D                              | P/D                      | Aucun(e).        |
| Gras sulfurés                                          | 68991-70-8    | P/D                              | P/D                      | Aucun(e).        |
| Paraffine chlorée                                      | 63449-39-8    | P/D                              | P/D                      | Aucun(e).        |

**Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités; Polysulfures de di-tert-nonyle; Paraffine chlorée

Distillats de pétrole naphténiq ue lourd hydrotraitée ne sont pas considérés comme facilement biodégradable et sont insoluble sdans l'eau. La substance peut persister dans l'environnement.

On ne s'attend pas à ce que les Polysulfures di-tert-nonylphénol se biodégradent.

Les cires de paraffine et cires d'hydrocarbures, chloro ne sont pas censés être facilement biodégradables.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: Polysulfures de di-tert-nonyle; cires de paraffine et cires d'hydrocarbures, chloro. La valeur de log Kow pour Polysulfures di-tert-nonylphénol est 9.14 et son facteur de bioconcentration (FBC) est 75.66. Certaines cires de paraffine et cires d'hydrocarbures, chloro ont un facteur de bioconcentration (BCF) pour le poisson de 7800 (HSDB).

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**


**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

| Information sur la réglementation     | Numéro ONU | Nom d'expédition | Classe         | Groupe d'emballage | Étiquette                                                                           |
|---------------------------------------|------------|------------------|----------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Canada (TMD)                          | Aucun(e)   | Non réglementé.  | non réglementé | aucun(e)           |  |
| <b>Canada (TMD)</b>                   | Aucun(e).  |                  |                |                    |                                                                                     |
| <b>Renseignements supplémentaires</b> |            |                  |                |                    |                                                                                     |

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Étiquetage:**

Avertissement! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Peut irriter les voies respiratoires. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer .

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.**

**Renseignement fédéral É.-U :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration

S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2013.
  2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2013.
  3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2013 (Chempendium, HSDB et RTECs).
  4. Fiches signalétiques du fabricant.
  5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2013.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b><u>Préparée pour :</u></b><br/>                 Radiator Specialty Co. of Canada<br/>                 1711 Aimco Blvd.<br/>                 Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7<br/>                 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)<br/>                 Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p> |                                                                                      |
| <p><b><u>Préparée par :</u></b><br/>                 ICC Centre de Conformité Inc.<br/> <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>                                                                                                                                                            |  |

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)** : 08/14/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)** : 07/30/2013

**No de révision** : 3

**Informations de révision** : sections de la FDS mises-à-jour:  
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**FIN DU DOCUMENT**